



# Création ou mutation de licence – Saison 2026-2027

## **Vous souhaitez rejoindre le Pluvigner Basket-Ball ?**

Bienvenue ! Voici les étapes à suivre pour effectuer votre inscription.

---

### **1. Demande de pré-inscription**

Transmettez les informations suivantes par e-mail à **secretairepbb@gmail.com** :

- Nom et prénom
- Date de naissance
- Adresse e-mail

Vous recevrez ensuite un e-mail de la FFBB intitulé :

**[FFBB - e-LICENCE] - Demande de licence auprès du club BRE0056057 - PLUVIGNER BB**

→ Pensez à vérifier vos courriers indésirables (SPAM).

Complétez ensuite les différentes étapes du formulaire en ligne.

---

### **2. Certificat médical**

#### **Pour les licenciés mineurs**

Le certificat médical n'est plus obligatoire.

Vous devrez compléter le questionnaire de santé intégré au formulaire.

Si vous répondez **"Oui"** à l'une des questions, le certificat médical (modèle en pièce jointe) devra être complété par votre médecin puis déposé dans le formulaire.

## Pour les licenciés majeurs

- **Création de licence** : un certificat médical est obligatoire, sauf si un certificat de moins de **6 mois** permet de compléter un questionnaire de santé.
  - **Mutation** : si votre certificat médical a moins de **3 ans**, vous pourrez compléter le questionnaire de santé. Dans le cas contraire, un nouveau certificat médical sera nécessaire.
- 

## 3. Surclassement

Si votre enfant souhaite évoluer dans la **catégorie supérieure**, un **certificat de surclassement est obligatoire**.

Le formulaire est disponible en pièce jointe.

---

## 4. Paiement de la licence

Le montant de votre licence est indiqué à la fin du formulaire d'inscription et en PJ du mail.

### Paiement par carte bancaire (recommandé)

- Validation plus rapide de votre licence.
- Paiement possible en **1 à 3 fois**.

### Autres moyens de paiement

Si vous souhaitez régler par :

- chèque,
- chèques ANCV,
- coupon sport,

sélectionnez « **Autre moyen de paiement** » dans le formulaire.

Merci de déposer votre règlement dans une enveloppe en indiquant :

- Nom et prénom du licencié,
- Catégorie.

À l'adresse suivante :

**Maud PLOUHINEC**

8 place Saint-Michel – Appartement 2

(boîte aux lettres située à gauche de la vitrine de la fleuriste)

56330 Pluvigner

Le paiement par chèque peut également être effectué en **3 fois maximum** (merci d'indiquer les dates d'encaissement souhaitées au dos des chèques).

**Réduction famille** : 15 € de remise à partir de **3 licenciés d'une même famille**.

## 5. Assurance

Les assurances fédérales **Individuelle Accident A ou B** (ainsi que leur complément à 0,50 €) sont proposées en supplément du prix de la licence.

Pour être couvert en cas de dommage corporel (blessure), il est vivement recommandé de souscrire à l'une de ces assurances.

| <b>La garantie Individuelle Accident (IA): pourquoi souscrire?</b>                                                                                                                                                                                                                                                                 |                        |                         |                        |                         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-------------------------|------------------------|-------------------------|
| Souscrire une garantie Individuelle permet au licencié <b>en cas de blessure</b> de bénéficier une prise en charge de différents <b>frais de santé</b> et de prévoir des <b>capitaux en cas d'invalidité ou de décès</b> .                                                                                                         |                        |                         |                        |                         |
| Garanties FFBB / HELMETT                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Formule A<br>2,09 €/an | Formule A+<br>2,59 €/an | Formule B<br>6,39 €/an | Formule B+<br>6,89 €/an |
| <b>FRAIS DE SOINS DE SANTE :</b><br>- frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation<br>- forfait journalier hospitalier<br>- ostéopathie<br>- soins dentaires / frais de prothèse dentaire<br>- soins optiques<br>- frais de 1 <sup>er</sup> transport / frais de transport pour se rendre aux soins prescrit | ✓                      | ✓                       | ✓                      | ✓                       |
| <b>BONUS SANTE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | ✓                      | ✓                       | ✓                      | ✓                       |
| <b>DECES ACCIDENTEL</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | ✓                      | ✓                       | ✓                      | ✓                       |
| <b>INVALIDITE ACCIDENTELLE</b><br>(dont perte totale et irréversible d'autonomie)                                                                                                                                                                                                                                                  | ✓                      | ✓                       | ✓                      | ✓                       |
| <b>INDEMNITES JOURNALIERES</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | ✗                      | ✗                       | ✓                      | ✓                       |

## 6. Documents à transmettre

À la fin du formulaire e-licence, téléchargez les documents suivants :

- le règlement intérieur du club ;
- le document de transfert de garde / droit à l'image.

Une fois complétés et signés, merci de les envoyer **uniquement par e-mail** à :

**secretairepbb@gmail.com**

---

## Cas particulier : mutation

Pour les licenciés à partir de la catégorie **U15**, la FFBB facture au club des frais de mutation de **60 €**.

Le licencié participe à hauteur de **30 €**, soit **50 %** du montant de ces frais.

---

## Validation de votre inscription

 Votre licence dématérialisée vous sera envoyée par e-mail une fois votre dossier validé.

**Important** : votre inscription sera définitivement validée uniquement après réception :

- du règlement ;
- et de **l'ensemble des documents demandés**.